N° 75-006-X au catalogue
ISSN 2291-0859

Article

Regards sur la société canadienne

La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada?

par Diane Galarneau, René Morissette et Jeannine Usalcas

Juillet 2013

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 75-006-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada?

par Diane Galarneau, René Morissette et Jeannine Usalcas

Ces dernières années, la question du bien-être économique et social des jeunes a fait couler beaucoup d'encre et alimenté de nombreuses discussions. Les jeunes éprouvent-ils plus de difficultés aujourd'hui qu'auparavant? Est-ce que certains jeunes s'en tirent mieux que d'autres? Cet article dresse leur portrait socioéconomique et aborde les résultats qu'ils obtiennent sur le marché du travail au chapitre du chômage et de certaines conditions d'emploi.

- En 1971, les jeunes de 15 à 24 ans représentaient 19 % de la population totale canadienne, alors que leur proportion était de 13 % en 2011 et pourrait diminuer à 11 % en 2031, selon un scénario de projections démographiques.
- Les jeunes sont plus scolarisés et reportent davantage le moment de leur entrée sur le marché du travail. En 1976, le taux maximum d'emploi à temps plein chez les 34 ans et moins était atteint à l'âge de 25 ans. En 2012, le taux maximal était atteint à l'âge de 31 ans.
- Le taux de chômage des jeunes a toujours été plus élevé que celui des plus âgés, peu importe les conditions économiques. En 2012, le taux de chômage chez les 15 à 24 ans était de 14,3 %, soit un taux deux fois plus élevé que la moyenne nationale (7,2 %).
- Au cours des trois dernières décennies, les conditions d'emploi des jeunes ont évolué différemment selon le sexe, le groupe d'âge et le lieu de résidence. Certains, comme les femmes de 25 à 34 ans, ont même vu leurs conditions d'emploi s'améliorer.
- Par contre, les conditions d'emploi se sont détériorées parmi les 24 ans et moins, mais de façon moins prononcée dans les provinces productrices de pétrole.

Introduction

Depuis la récession de la fin des années 2000, la performance économique des jeunes soulève de nombreuses préoccupations partout dans le monde. Avec un taux de chômage chez les 15 à 24 ans deux fois plus élevé que la moyenne nationale, le Canada ne fait pas exception à la règle.

Pour plusieurs, l'avenir des jeunes serait incertain et complexe, contrairement à un parcours autrefois plus linéaire où les années d'études étaient suivies par un emploi sûr et une relative stabilité[1]. Les tenants de cette vision invoquent notamment le taux de chômage élevé des jeunes, la montée des emplois précaires, le poids grandissant de la dette étudiante, et le report de la retraite des travailleurs âgés qui empêcherait les jeunes de se tailler une place.

Pour d'autres, la situation des jeunes n'est pas si inquiétante. D'une part, la durée du chômage chez les jeunes reste relativement courte[2], et les conditions d'emploi se seraient plutôt améliorées au cours des dernières années. De plus, les travailleurs âgés n'occuperaient qu'une faible portion des emplois généralement occupés par les plus jeunes, et ne nuiraient donc pas à leurs efforts de participation[3].

Afin d'y voir plus clair, cet article dresse un bref portrait des jeunes Canadiens. Après un examen de leurs caractéristiques sociales, deux questions liées au marché du travail y sont abordées en détail. Tout d'abord, l'article fournit un examen des tendances en matière de chômage chez les jeunes. Ensuite, l'article propose un examen des tendances sur le plan des conditions d'emploi afin de voir si celles-ci ont changé depuis le début des années 1980.

L'article offre aussi un examen des tendances séparément pour les provinces productrices de pétrole, soit l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, et les autres provinces. Étant donné la forte croissance économique du secteur des ressources naturelles, les conditions d'emploi des jeunes ont peut-être évolué différemment dans ces provinces.

Dans cet article, à moins d'indications contraires, les jeunes sont définis comme faisant partie de la tranche d'âge des 15 à 34 ans. Les résultats sont aussi présentés séparément pour les 15 à 24 ans et les 25 à 34 ans afin de séparer les jeunes qui sont encore aux études la plupart du temps de ceux qui sont généralement plus engagés dans le marché du travail. Bien que l'Enquête sur la population active (EPA) ait été utilisée comme principale source de données, plusieurs autres sources ont également été employées afin de dresser un portrait plus exhaustif de la situation des jeunes (voir l'encadré *Source de données, méthodes et définitions*).

Les jeunes Canadiens sont plus scolarisés et vivent plus longtemps chez leurs parents

Avant d'aborder les tendances liées au marché du travail, il est important de comprendre comment les jeunes Canadiens d'aujourd'hui se distinguent des générations précédentes.

En premier lieu, les jeunes font face à une réalité démographique très différente de celle de leurs parents. En effet, même si le nombre total de jeunes de 15 à 24 ans est plus élevé qu'il y a 40 ans, leur poids démographique ne cesse de diminuer.

En 1971, 19 % des Canadiens étaient âgés de 15 à 24 ans. En 2011, leur proportion avait diminué à 13 %, et selon le scénario de référence des projections démographiques de Statistique Canada, celle-ci pourrait même passer à 11 % d'ici 2031 (graphique 1). Cependant, il y avait 4,5 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans au Canada en 2011, alors que ce nombre était de 4,1 millions en 1971.

Un autre trait caractéristique des jeunes est le fait qu'un nombre croissant d'entre eux sont nés à l'étranger ou nés de parents immigrants. Alors qu'en 1971, 3 jeunes sur 4 étaient nés au Canada de parents également nés au Canada, en 2011, c'était le cas de 66 % d'entre eux. Selon le scénario de référence des projections démographiques[4], cette proportion pourrait passer à 54 % en 2031[5].

Les jeunes se distinguent aussi par leur niveau de scolarité plus élevé. En effet, ceux-ci sont de plus en plus scolarisés, et la vaste majorité d'entre eux détiennent un diplôme d'études secondaires. Selon l'EPA, 93 % des femmes de 20 à 24 ans et 89 % des hommes du même âge étaient titulaires d'un tel diplôme en 2012, comparativement à 84 % chez les femmes et à 79 % chez les hommes en 1990. Des taux significativement plus faibles étaient cependant encore observés parmi certains groupes spécifiques, en particulier chez les jeunes autochtones[6] et chez ceux vivant en dehors des régions métropolitaines de recensement[7].

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à poursuivre des études postsecondaires[8]. En effet, selon l'Enquête nationale auprès des ménages, 68 % des jeunes de 25 à 29 ans avaient un diplôme d'études postsecondaires (incluant les certificats de métiers) en 2011, alors que cette proportion n'était que de 43 % au Recensement de 1981[9].

En 2012, 58 % des 15 à 24 ans étaient étudiants à temps plein, comparativement à 39 % en 1981. Comme les jeunes demeurent aux études plus longtemps, plusieurs

Graphique 1 La part des jeunes au sein de la population totale est à la baisse

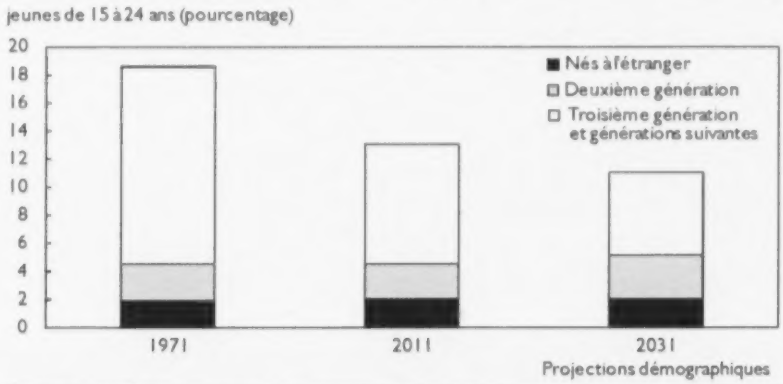

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1971; Enquête nationale auprès des ménages, 2011; Projections démographiques au moyen de Demosim, scénario de référence, 2031.

reportent le moment où ils quittent le foyer familial ainsi que leur entrée définitive sur le marché du travail.

Sur ce plan, les données du recensement sont éloquentes[10]. En effet, en 2011, 25 % des jeunes de 25 à 29 ans vivaient encore chez leurs parents, comparativement à 11 % en 1981 (graphique 2). Chez les 20 à 24 ans, 59 % vivaient chez leurs parents en 2011, comparativement à 42 % en 1981.

De plus, les jeunes sont de plus en plus nombreux à démarrer leur carrière plus tard. Selon l'EPA, les taux d'emploi à temps plein atteignaient leur maximum à l'âge de 25 ans en 1976, alors qu'en 2012, le taux maximum d'emploi était atteint à 31 ans (graphique 3).

Graphique 2 Le quart des 25 à 29 ans vivaient encore chez leurs parents en 2011

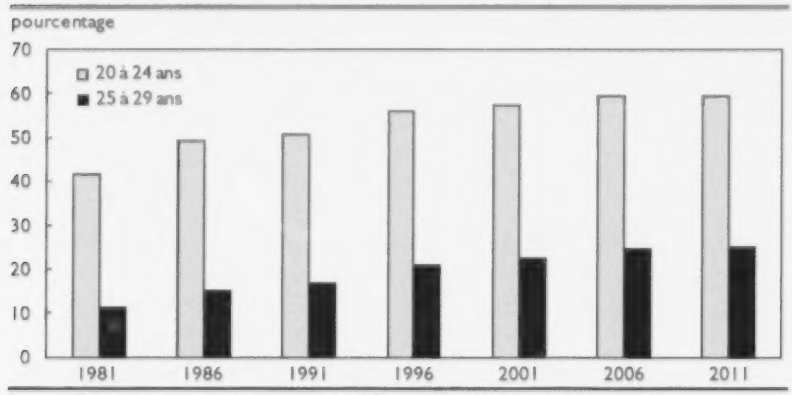

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 à 2011.

Graphique 3 En 2012, le taux maximal d'emploi à temps plein a été atteint à un âge plus avancé qu'en 1976

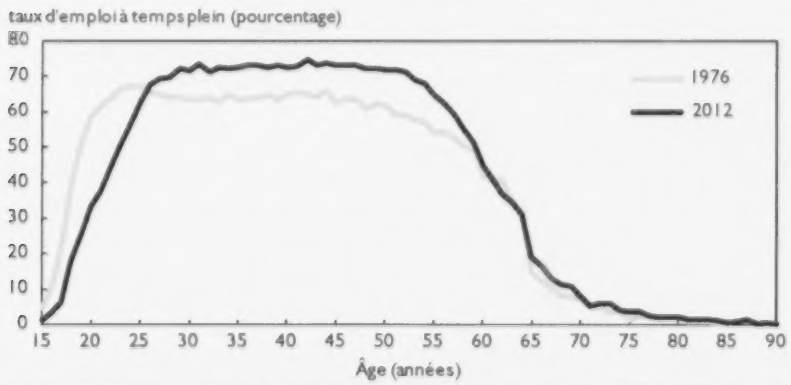

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 et 2012.

Le taux de chômage est toujours plus élevé chez les jeunes

L'une des mesures les plus souvent utilisées pour souligner la situation des jeunes est le taux de chômage. Entre 2008 et 2009, le taux de chômage chez les 15 à 24 ans a augmenté de 11,6 % à 15,2 % et n'a pas beaucoup varié par la suite (graphique 4).

Chez les 25 à 34 ans, le taux de chômage a augmenté de 5,6 % en 2008 à près de 7,9 % en 2009, avant de redescendre à 6,9 % en 2012. L'écart les séparant de leurs homologues plus âgés, soit les 35 à 54 ans, s'est d'ailleurs maintenu autour de 1 point de pourcentage au cours de toutes les années 2000, y compris durant le ralentissement économique.

Toutefois, le taux de chômage a toujours été plus élevé chez les jeunes, et ce, en période de ralentissement comme en période de croissance.

De plus, pour les 15 à 24 ans comme pour les 25 à 34 ans, le sommet du taux de chômage observé lors du dernier ralentissement a été plus faible que ceux observés lors des deux replis précédents. À la suite de la récession des années 1990, par exemple, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a atteint un sommet de 17,2 %. Après la récession des années 1980, le taux de chômage a atteint un sommet de 19,2 % chez les jeunes du même groupe d'âge[11].

Le taux de chômage des jeunes Canadiens était également parmi les moins élevés des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). En 2011, le taux des jeunes Canadiens de 15 à 24 ans était

de 14,2 %, comparativement à 16,2 % pour la moyenne des pays de l'OCDE et à 16,1 % pour les pays du G7. Le taux parmi les Canadiens de 25 à 34 ans (7,0 %) était également inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE et à celle des pays du G7, lesquelles étaient de 9,1 % et 8,6 %, respectivement.

Enfin, le taux de chômage des jeunes Canadiens était aussi inférieur à celui des jeunes du même âge aux États-Unis (lorsque tous deux sont calculés sur une base comparable). En 2012, celui-ci s'élevait, pour les 15 à 24 ans, à 13,1 % au Canada, comparativement à 16,2 % aux États-Unis. Pour les jeunes de 25 à 34 ans, les taux étaient de 6,0 % et 8,3 %, respectivement.

Le taux de chômage ne dit cependant pas tout. En plus des jeunes qui sont au chômage, plusieurs autres ne font plus partie de la population active, et ne font pas partie d'un programme d'études. Il est possible d'identifier ces jeunes en calculant la proportion d'entre eux qui ne sont ni employés ni aux études (« NEET »). Ce concept a émergé durant les années 1990, principalement en Europe, où l'on craignait que les milliers de jeunes ne se découragent et ne se désengagent socialement et économiquement[12].

Selon les comparaisons internationales de l'OCDE pour 2010, 15 % des jeunes Canadiens de 20 à 24 ans et 8 % des 15 à 19 ans n'étaient ni employés, ni aux études, ni en formation[13]. Les résultats canadiens étaient inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE pour les 20 à 24 ans (18,5 %), mais semblables à la moyenne de l'OCDE pour les 15 à 19 ans[14].

Graphique 4 Le taux de chômage a toujours été plus élevé chez les jeunes

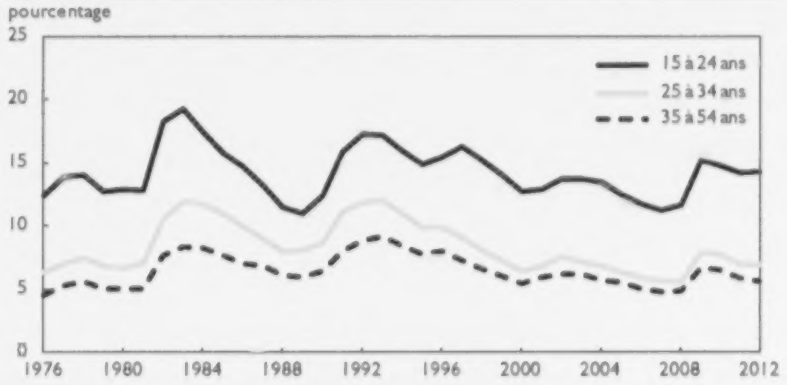

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2012.

Baisse du travail à temps plein chez les jeunes dans les années 1980 et 1990

Les données sur l'activité et le chômage sont un important indicateur du bien-être économique des jeunes, mais il est également important d'examiner l'évolution des conditions d'emploi parmi ceux qui travaillent. À ce titre, un indicateur important est la part des jeunes travailleurs qui occupent un emploi à temps plein.

Bien que la proportion des jeunes qui occupent un emploi à temps plein soit généralement à la baisse depuis 1976, les tendances varient selon le groupe d'âge, le sexe, la région et la période.

Parmi les hommes et les femmes de 15 à 24 ans, le taux d'emploi à temps plein a principalement diminué au cours des années 1980 et 1990 et n'a que peu varié par la suite (graphique 5). C'était également le cas pour les hommes de 25 à 34 ans : leur taux est passé de presque 90 % en 1976 à 80 % en 1999, et est resté relativement stable par la suite.

La tendance était cependant différente chez les jeunes femmes de 25 à 34 ans. Depuis 1976, leur taux d'emploi à temps plein a augmenté, et ce, de manière continue jusqu'en 2007. Entre 2007 et 2012, le taux n'a que légèrement diminué pour s'établir à 62 %. Cette performance n'est cependant pas qu'un phénomène économique, puisque de nombreuses avancées ont été effectuées par les jeunes femmes de cet âge sur les plans scolaire et professionnel[15].

De plus, toutes les régions n'ont pas nécessairement affiché les mêmes tendances, et ce, en raison du boom des ressources naturelles des années 2000. Dans trois provinces en particulier, soit l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, plusieurs jeunes vivent présentement un contexte économique différent en raison de l'exploitation pétrolière qui s'y déroule[16].

Ainsi, entre 1999 et 2012, le taux d'emploi à temps plein chez les hommes de 15 à 24 ans a augmenté de 5 points dans les provinces

Graphique 5 Baisse du taux d'emploi à temps plein au cours des années 1980 et 1990 chez les jeunes, sauf chez les femmes de 25 à 34 ans

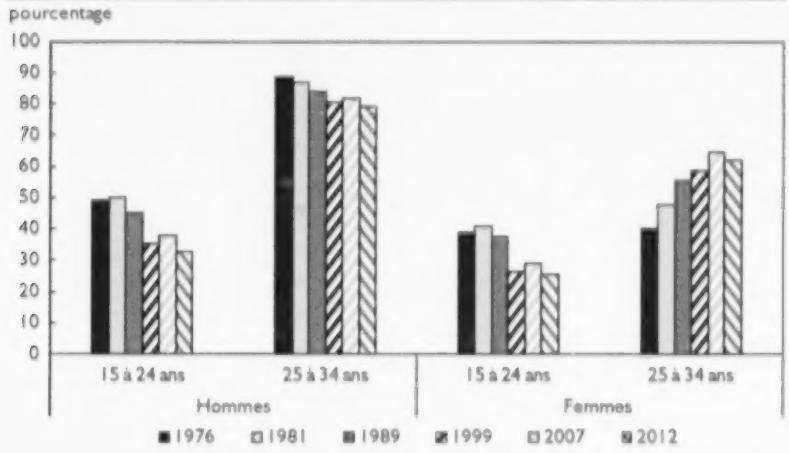

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976, 1981, 1989, 1999, 2007 et 2012.

productrices de pétrole, alors qu'il a diminué de 4 points dans les autres provinces (tableau 1). Entre 1976 et 1999, la tendance était plutôt à la baisse, à la fois pour les provinces productrices et non productrices de pétrole. Les tendances étaient semblables chez les hommes de 25 à 34 ans.

Fait intéressant, les différences entre provinces productrices et non productrices de pétrole étaient bien moindres chez les femmes de 25 à 34 ans. Celles-ci ont vu leur taux d'emploi à temps plein augmenter partout, non seulement entre 1976 et 1999, mais aussi entre 1999 et 2012 (bien que les taux aient diminué entre 2007 et 2012).

Tableau 1 Durant les années 2000, le taux d'emploi à temps plein a augmenté plus rapidement dans les provinces productrices de pétrole[1]

	Ensemble				Ensemble excluant les étudiants à temps plein			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans
	pourcentage							
Provinces productrices de pétrole								
1976	56,1	88,6	39,7	36,3	78,2	90,5	55,5	36,7
1981	59,8	90,2	45,6	46,4	79,8	91,3	61,1	46,9
1989	44,8	81,7	36,5	53,1	68,7	84,5	56,1	54,7
1999	40,0	81,4	29,0	55,2	65,1	84,6	49,9	57,4
2007	48,1	86,9	36,8	62,4	74,3	89,8	59,6	64,8
2012	45,3	85,9	33,7	60,9	71,3	88,9	56,3	62,8
Autres provinces								
1976	47,9	88,6	38,5	40,8	72,1	90,2	55,6	41,2
1981	48,0	86,3	39,7	47,9	70,5	87,9	57,1	48,5
1989	45,5	84,3	37,8	56,1	71,6	86,2	59,8	57,4
1999	33,7	79,8	25,4	58,5	60,1	83,1	47,5	60,8
2007	35,0	80,0	26,7	64,3	61,4	83,6	49,8	67,7
2012	29,9	76,9	23,2	61,9	54,0	80,9	43,9	65,2

1. Les provinces productrices de pétrole sont l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976, 1981, 1989, 1999, 2007 et 2012.

Les salaires n'ont pas évolué de la même façon pour tous les jeunes

Sur le plan des conditions d'emploi, un autre indicateur important est celui des salaires horaires parmi les jeunes travailleurs à temps plein, pour lequel des statistiques sont disponibles depuis 1981. Étant donné la faible proportion de jeunes de 15 et 16 ans qui occupent un emploi à temps plein, les statistiques salariales sont présentées ici pour les 17 à 24 ans plutôt que pour les 15 à 24 ans.

De façon générale, les jeunes travailleurs à temps plein avaient un salaire réel moins élevé en 2012 qu'en 1981. La baisse a été concentrée chez les plus jeunes et s'est surtout produite au cours des années 1980 et 1990.

De 1981 à 1998, le salaire horaire médian des hommes et femmes âgés de 17 à 24 ans et détenant un emploi à temps plein a baissé d'environ 20 % en termes réels (graphique 6). Par contre, il a augmenté au cours des années 2000. Les gains des années 2000 n'ont cependant pas suffi à compenser les pertes encourues au cours des années précédentes puisqu'en 2012, les hommes et les femmes de 17 à 24 ans avaient un salaire inférieur de 13 % et 8 %, respectivement, par rapport à celui de leurs homologues de 1981.

Les hommes de 25 à 34 ans ont également vu leur salaire diminuer au cours des années 1980 et 1990 avant de bénéficier d'une hausse à partir du milieu des années 2000. Cependant, ils ont connu une détérioration moins marquée de leur rémunération (4 %) que celle subie par leurs homologues âgés de 17 à 24 ans (13 %) entre 1981 et 2012.

Les salaires ont évolué différemment chez les travailleuses de 25 à 34 ans. Leur salaire n'a pratiquement pas varié au cours des années 1980 et 1990, avant de connaître une hausse au cours des années 2000. Par conséquent, le salaire médian des femmes de cet âge en 2012 était 13 % plus élevé que celui des femmes du même âge en 1981[17].

Encore une fois, des différences existent entre les provinces productrices et non productrices de pétrole. Dans les provinces productrices de pétrole, les baisses

Graphique 6 La hausse du salaire des jeunes dans les années 2000 n'a pas été suffisante pour compenser les pertes des années 1980 et 1990

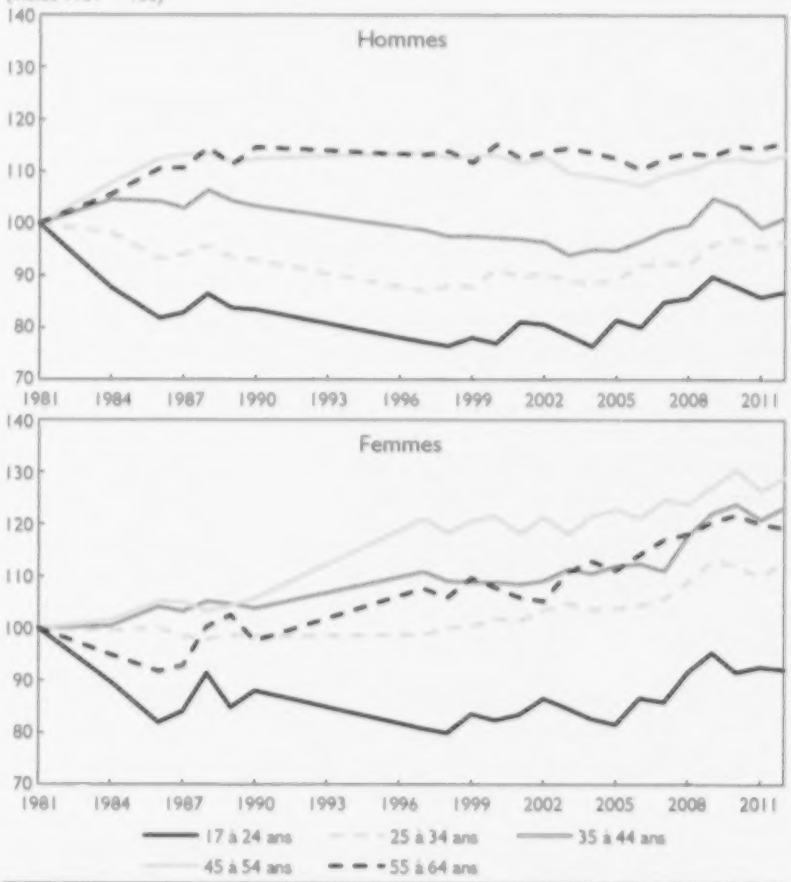

Notes : L'échantillon est constitué des travailleurs rémunérés de 17 à 64 ans employés à temps plein dans leur emploi principal en mai (en décembre pour 1984). Les salaires horaires ont été ajustés à partir de l'indice des prix à la consommation de chaque province.
Les estimations pour 1982, 1983, 1985, et 1991 à 1996 sont basées sur des interpolations de données.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les antécédents de travail, 1981; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur la population active, 1997 à 2012.

salariales ont été plus marquées au cours des années 1980 et 1990, mais les hausses ont aussi été plus prononcées entre 1998 et 2012, et ce, tant pour les hommes que pour les femmes (graphique 7).

Ainsi, les salaires horaires réels médians des hommes âgés de 17 à 24 ans et de 25 à 34 ans travaillant à temps plein dans les provinces productrices de pétrole ont baissé de 32 % et 17 %, respectivement, entre 1981 et 1998. Durant cette période, leurs homologues des autres provinces ont connu des baisses de 22 % et 11 %. En revanche, de 1998 à 2012, les hausses salariales pour ces groupes ont respectivement été de 32 % et 27 % dans les provinces productrices de pétrole, comparativement à 9 % et 6 % dans les autres provinces.

Chez les femmes, les baisses salariales pour les deux groupes d'âge étaient respectivement de 27 % et 10 % entre 1981 et 1998 dans les provinces productrices de pétrole, comparativement à une baisse de 18 % et une hausse de 2 % dans les autres provinces. Par contre, de 1998 à 2012, les hausses salariales ont été plus marquées dans les provinces productrices de pétrole, soit de 32 % et 22 %, comparativement à 12 % chez les femmes des deux groupes d'âge travaillant à temps plein dans les autres provinces.

Graphique 7 Les hausses salariales des années 2000 ont été plus prononcées dans les provinces productrices de pétrole[1]

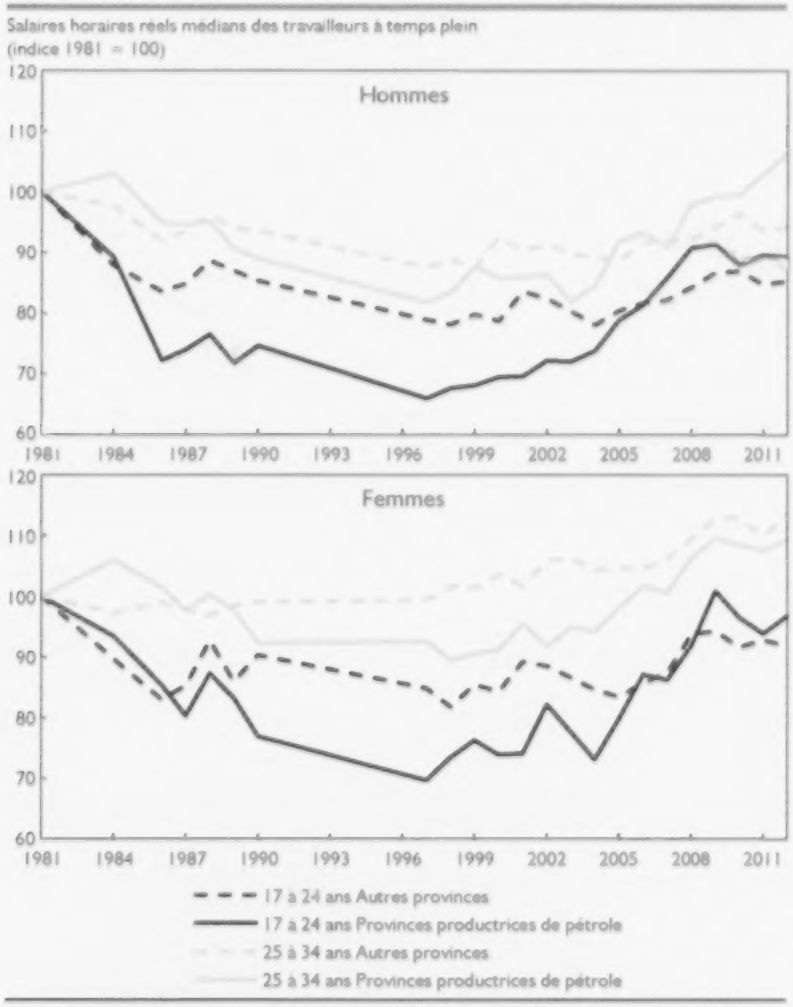

1. Les provinces productrices de pétrole sont l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Notes : L'échantillon est constitué des travailleurs rémunérés de 17 à 64 ans employés à temps plein dans leur emploi principal en mai (en décembre pour 1984). Les salaires horaires ont été ajustés à partir de l'indice des prix à la consommation de chaque province.
Les estimations pour 1982, 1983, 1985, et 1991 à 1996 sont basées sur des interpolations de données.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les antécédents de travail, 1981; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur la population active, 1997 à 2012.

Les autres conditions d'emploi ont peu changé ces dernières années

Qu'en est-il des conditions d'emploi non salariales? Parmi celles-ci, la couverture par un régime de retraite demeure un critère important, surtout chez les jeunes mieux établis sur le marché du travail (soit les 25 à 34 ans). Parmi les hommes de cet âge, le taux de couverture par un régime de retraite est passé de 54 % en 1984 à 44 % en 2010, alors que chez les femmes du même âge, le taux de couverture était semblable en 1984 et 2010, à 47 %. Dans le cas des hommes, les changements se sont cependant surtout produits au cours des années 1980 et 1990[16].

Bien entendu, plusieurs autres conditions d'emploi peuvent influer sur le bien-être économique des jeunes travailleurs. Parmi celles

pouvant être examinées à partir des données de Statistique Canada, on retrouve l'appartenance à un syndicat, la permanence de l'emploi, le temps partiel involontaire, et la proportion de diplômés universitaires occupant un emploi exigeant peu de qualifications.

Pour ce qui est des taux de syndicalisation, tout comme c'était le cas pour les taux d'emploi à temps plein et les salaires, la situation s'est principalement détériorée au cours des années 1980 et 1990, surtout chez les hommes de 25 à 34 ans et chez les 24 ans et moins[19].

Par contre, les taux de couverture syndicale sont demeurés relativement stables au cours de la période 1997 à 2012 chez les 15 à 24 ans et les 25 à 34 ans. À titre de comparaison, ceux-ci ont diminué chez les hommes âgés de 35 à 54 ans, puisqu'ils sont passés de 45 % en 1997 à 34 % en 2012 (tableau 2).

De même, la proportion des travailleurs titulaires d'un diplôme universitaire qui occupaient des emplois peu qualifiés (exigeant au plus un diplôme d'études secondaires) n'a pas changé parmi les travailleurs âgés de 25 à 34 ans entre 1997 et 2012, alors qu'elle a augmenté chez les 35 à 54 ans[20]. Chez ces derniers, la proportion a augmenté de 11 % en 1997 à 17 % en 2012 chez les hommes et de 13 % à 20 % chez les femmes.

Le travail non permanent est également un indicateur important, car les salaires et avantages sociaux y sont moindres[21]. Entre 1997 et 2012, la proportion des jeunes travailleurs non permanents n'a pas varié beaucoup, puisque celle-ci était en légère hausse à la fois chez les 15 à 24 ans et les 25 à 34 ans.

Le temps partiel involontaire est aussi une forme de sous-emploi. Entre 2007 et 2012, le temps partiel involontaire a aussi connu une hausse significative chez les travailleurs les plus jeunes, mais restait tout de même sous les niveaux de 1997.

Certaines différences apparaissent entre provinces productrices et non productrices de pétrole, particulièrement chez les 15 à 24 ans. Par exemple, chez les jeunes de cet âge, la proportion détenant des emplois non permanents était plus faible dans les provinces productrices de pétrole en 2012. De même, 5 % des travailleurs et 9 % des travailleuses de 15 à 24 ans étaient à temps partiel involontaire dans ces provinces, comparativement à 11 % et 18 % chez les hommes et les femmes des autres provinces. Dans les deux cas, l'écart entre provinces productrices et non productrices de pétrole s'est également accru depuis la fin des années 1990.

Tableau 2 Les autres conditions d'emploi ont peu changé pour les jeunes ces dernières années

	Hommes			Femmes		
	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 54 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 54 ans
	employés non étudiants (pourcentage)					
Couverture syndicale						
1997	16,0	29,6	44,8	13,3	28,8	40,4
2007	17,1	28,4	36,9	14,6	31,8	37,2
2012	17,7	28,0	34,3	16,7	32,6	37,1
Travail non permanent						
1997	24,1	9,7	6,5	23,1	10,1	8,5
2007	24,6	9,9	7,2	25,8	11,9	8,6
2012	27,6	10,7	7,6	28,4	13,8	9,1
Temps partiel involontaire						
1997	10,8	3,4	2,0	18,8	8,4	8,1
2007	6,4	2,1	1,6	11,7	5,0	5,1
2012	9,4	2,7	1,9	16,0	6,6	6,1
Universitaires surqualifiés[1]						
1997	...	17,9	11,1	...	18,3	12,6
2007	...	18,8	16,4	...	20,5	18,9
2012	...	18,5	16,9	...	21,8	20,3

1. Pourcentage des titulaires de diplôme universitaire qui avaient une profession exigeant des compétences de niveau secondaire ou moins.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1997, 2007 et 2012.

Conclusion

Les jeunes Canadiens ne vivent pas la même réalité que celle vécue par leurs parents à pareil âge, à la fois sur le plan social et économique. En effet, les jeunes d'aujourd'hui représentent une part de moins en moins grande de la population totale, et sont plus susceptibles d'être nés à l'étranger ou d'avoir des parents nés à l'étranger. De plus, les jeunes sont de plus en plus scolarisés, mais effectuent une transition plus tardive vers le marché du travail.

La situation des jeunes Canadiens sur le marché du travail aujourd'hui est-elle meilleure ou pire que celles de leurs homologues du début des années 1980 ? La réponse à cette question diffère selon le sexe, le groupe d'âge et le lieu de résidence des jeunes (voir l'encadré *Sommaire des conditions d'emploi des jeunes, 1981 à 2012*). Ainsi, les femmes de 25 à 34 ans ont amélioré leur situation quant au chômage, au taux d'emploi à temps plein et aux salaires, tandis que pour leurs homologues masculins vivant dans les provinces non productrices de pétrole, et pour les 24 ans et moins, c'était le contraire. Enfin, parmi les hommes de 25 à 34 ans vivant dans les provinces productrices de pétrole, la situation était moins claire. En 2012, ceux-ci avaient des taux d'emploi un peu moins élevés que trois décennies auparavant, mais un taux de chômage semblable et des salaires plus élevés.

Les changements observés au cours des trois dernières décennies n'ont cependant pas suivi une trajectoire linéaire. Par exemple, les salaires et le taux d'emploi à temps plein de plusieurs groupes de jeunes ont baissé dans les années 1980 et 1990 avant d'augmenter ou de se stabiliser durant les années 2000.

Diane Galarneau *est analyste principale et* ***Jeannine Usalcas*** *est analyste à la Division de la statistique du travail de Statistique Canada.* ***René Morissette*** *est directeur adjoint à la Division de l'analyse sociale de Statistique Canada.*

Sources de données, méthodes et définitions

La principale source de données utilisée dans cet article est l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA sert à recueillir des renseignements au sujet des activités sur le marché du travail de la population âgée de 15 ans et plus, à l'exception des résidents de logements collectifs et des réserves autochtones, ainsi que des membres à temps complet des Forces canadiennes. Les personnes occupées sont définies comme ayant occupé un emploi ou travaillé dans une entreprise au cours de la semaine de référence de l'enquête.

Depuis 1997, l'EPA collecte aussi des renseignements plus détaillés sur la nature des emplois occupés, notamment les salaires et les conditions d'emploi. Afin d'offrir des comparaisons à plus long terme, d'autres sources de données sont mises à contribution. Ainsi, les données salariales avant 1997 sont basées sur l'Enquête sur les antécédents de travail pour 1981, l'Enquête sur l'adhésion syndicale (EAS) pour 1984 et l'Enquête sur l'activité pour 1986 à 1990. Les données sur la couverture par un régime de retraite ont été compilées non seulement à l'aide de l'EAS, mais aussi avec l'aide de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Dans le présent article, les provinces ont été regroupées selon qu'elles sont productrices de pétrole ou non. Bien que les enquêtes susmentionnées permettent d'examiner les tendances observées dans les salaires des jeunes hommes et femmes pour ces deux groupes de provinces, elles ne permettent pas de le faire pour chacune des provinces en raison de la taille de l'échantillon. Par conséquent, les lecteurs devraient garder en tête que tout énoncé concernant ces deux groupes de provinces ne s'applique pas nécessairement à chacune des provinces qui les composent. Les provinces productrices de pétrole sont l'Alberta, la Saskatchewan de même que Terre-Neuve-et-Labrador.

Quant aux caractéristiques démographiques et scolaires, celles-ci ont été principalement compilées à l'aide des données des recensements, de l'Enquête nationale auprès des ménages et des projections DEMOSIM de Statistique Canada[1].

Notes

1. Voir Caron-Malenfant, et coll. (2010).

Sommaire des conditions d'emploi des jeunes, 1981 à 2012

Voici un sommaire des conditions d'emploi des jeunes pour 2012 et 1981, soit l'année la plus éloignée pour laquelle des données comparables sont disponibles pour trois indicateurs clés : le taux de chômage, le taux d'emploi à temps plein, et les salaires.

De 1981 à 2012, le taux de chômage des femmes âgées de 25 à 34 ans a baissé de 8,3 % à 6,2 %. Ce repli a été observé tant dans les provinces productrices de pétrole que dans les autres provinces. À l'inverse, le taux de chômage des hommes âgés de 25 à 34 ans a augmenté de 6,2 % à 7,5 % durant cette période. La hausse a été plus modérée dans les provinces productrices de pétrole (de 4,2 % en 1981 à 4,4 % en 2012) que dans les autres provinces (de 6,7 % à 8,1 %). Le taux de chômage a également augmenté chez les 24 ans et moins, soit de 13,7 % en 1981 à 15,9 % en 2012 chez les hommes, et de 11,7 % à 12,6 % chez les femmes. Encore là, une moindre hausse a été observée chez les hommes vivant dans les provinces productrices de pétrole que chez ceux des autres provinces. Chez les femmes, les hausses observées dans les deux groupes de provinces ont été similaires.

De 1981 à 2012, le taux d'emploi à temps plein des femmes âgées de 25 à 34 ans a augmenté de 47,7 % à 61,7 %, alors que celui de leurs homologues masculins a baissé de 87,0 % à 78,5 %. Ces tendances ont été observées à la fois dans les provinces productrices de pétrole et les autres provinces. D'autre part, les hommes et les femmes de 24 ans et moins qui n'étaient pas aux études à temps plein ont vu leur taux d'emploi à temps plein diminuer de 72,1 % à 57,1 % dans le cas des hommes et de 57,8 % à 46,1 % chez les femmes. Les baisses du taux d'emploi à temps plein ont cependant été moins prononcées dans les provinces productrices de pétrole que dans les autres provinces.

Le salaire horaire réel médian des femmes âgées de 25 à 34 ans occupant des emplois à temps plein a augmenté de 13 % de 1981 à 2012. Des hausses salariales ont été observées à la fois dans les provinces productrices de pétrole et les autres provinces. Par contre, l'ensemble des hommes âgés de 25 à 34 ans ont vu leur salaire médian baisser de 4 %. Cette baisse reflétait l'effet net d'une diminution des salaires médians de 6 % pour les hommes vivant dans les autres provinces et d'une augmentation de 6 % pour leurs homologues vivant dans les provinces productrices de pétrole. Enfin, des baisses de salaires ont été observées pour les hommes et femmes de 24 ans et moins, et ce, tant dans les provinces productrices de pétrole que dans les autres provinces.

De façon générale, les conditions se sont améliorées partout pour les femmes de 25 à 34 ans mais se sont détériorées chez hommes du même âge, dans les provinces non productrices de pétrole. Chez les 24 ans et moins, les conditions se sont généralement détériorées pour les hommes et les femmes, mais les baisses ont été moins prononcées dans les provinces productrices de pétrole.

Tableau A.1 Tableau récapitulatif des conditions d'emploi chez les jeunes, 1981 et 2012

	24 ans et moins				25 à 34 ans			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1981	2012	1981	2012	1981	2012	1981	2012
	pourcentage							
Taux de chômage								
Toutes les provinces	13,7	15,9	11,7	12,6	6,2	7,5	8,3	6,2
Provinces productrices de pétrole	9,0	10,4	8,1	9,1	4,2	4,4	5,0	4,6
Autres provinces	14,7	17,1	12,4	13,3	6,7	8,1	8,9	6,6
Taux d'emploi à temps plein								
Toutes les provinces	50,0	32,4	40,7	24,9	87,0	78,5	47,7	61,7
Provinces productrices de pétrole	59,8	45,3	45,6	33,7	90,2	85,9	46,4	60,9
Autres provinces	48,0	29,9	39,7	23,2	86,3	76,9	47,9	61,9
Taux d'emploi à temps plein excluant les étudiants à temps plein								
Toutes les provinces	72,1	57,1	57,8	46,1	88,5	82,4	48,3	64,8
Provinces productrices de pétrole	79,8	71,3	61,1	56,3	91,3	88,9	46,9	62,8
Autres provinces	70,5	54,0	57,1	43,9	87,9	80,9	48,5	65,2
	en dollars de 2012							
Salaire réel médian								
Toutes les provinces	16,69	14,49	14,04	12,93	23,40	22,59	18,18	20,53
Provinces productrices de pétrole	18,65	16,64	14,90	14,42	24,39	25,95	18,45	20,19
Autres provinces	16,33	13,92	13,72	12,60	23,23	21,87	18,18	20,66

Notes : Chez les 24 ans et moins, les salaires sont basées sur les travailleurs rémunérés de 17 à 24 ans employés à temps plein dans leur emploi principal en mai. Les salaires horaires ont été ajustés à partir de l'indice des prix à la consommation de chaque province. Les autres indicateurs comprennent tous les travailleurs de 15 à 24 ans.
Les provinces productrices de pétrole sont l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1981 et 2012; Enquête sur les antécédents de travail, 1981.

Notes

1. Voir O'Rourke (2012).
2. Voir Bernard (2013).
3. Voir Association des comptables généraux accrédités du Canada. (2012).
4. Les projections démographiques proviennent du modèle DEMOSIM de Statistique Canada et reflètent les résultats du scénario de référence de la population. Voir Caron-Malenfant et coll. (2010).
5. Selon le même scénario de référence démographique, la proportion de jeunes membres d'un groupe de minorités visibles pourrait augmenter de 22 % à 37 % au cours de la même période.
6. Selon l'EPA, 74 % des jeunes autochtones de 20 à 24 ans et 79 % des autochtones de 25 à 29 ans avaient un diplôme d'études secondaires.
7. En dehors des régions métropolitaines de recensement, la proportion de diplômés du secondaire était de 85 % en 2012, tandis qu'elle était de 93 % dans les régions métropolitaines de recensement.
8. Avec l'accroissement des études des jeunes, les frais de scolarité et la dette étudiante représentent un aspect important de la vie des jeunes. De nouvelles informations sur l'endettement étudiant seront bientôt disponibles à partir de l'édition 2013 de l'Enquête nationale auprès des diplômés pour les diplômés de 2010.
9. La participation à l'Enquête nationale auprès des ménages était volontaire, tandis que la participation au recensement était obligatoire. Des comparaisons peuvent être cependant effectuées entre les données agrégées.
10. En plus des études et des conditions du marché du travail, d'autres circonstances économiques (comme le prix du logement) et certaines circonstances sociales (telles les caractéristiques ethnoculturelles) peuvent aussi avoir influencé ces tendances.
11. Le sommet du taux de chômage des 35 à 54 ans atteint au cours du dernier repli économique a également été moins élevé que lors des deux sommets précédents.
12. Voir Marshall (2012).
13. Les NEET ne sont pas toujours en situation de vulnérabilité. Par exemple, la plupart des NEET ne faisant pas partie de la population active ne désiraient pas avoir d'emploi, et un certain pourcentage d'entre eux étaient des jeunes mères (Marshall, 2012).
14. Voir OCDE (2013). Les taux de NEET sont toutefois calculés en fonction de l'activité des jeunes au cours d'une semaine de référence. Selon une autre étude, seule une faible partie des jeunes Canadiens (entre 4 % et 5 % des jeunes âgés de 16 à 29 ans) seraient des « NEET » durant toute l'année, c'est-à-dire sans travail et sans fréquentation scolaire pendant toute l'année (LaRochelle-Côté, 2013).
15. Voir Turcotte (2011).
16. Voir Morissette et coll. (à paraître).
17. Dans tous les cas, l'écart salarial entre les jeunes travailleurs et les plus âgés s'est creusé entre 1981 et 1998. L'augmentation plus rapide des salaires moyens des hommes et des femmes de 45 à 54 ans par rapport à ceux des jeunes de 25 à 34 ans observée entre 1981 et 1998 a été attribuée à des changements différenciés dans la syndicalisation, l'ancienneté, l'industrie et la profession. Chez les hommes, ces facteurs expliquaient environ 40 % de cette différence alors que pour les femmes, ils en expliquaient 75 %. Par contre, des changements dans la syndicalisation, l'industrie et la profession ont plutôt eu tendance à favoriser les jeunes travailleurs après 1998. (Morissette et coll. (2013)).
18. Les changements dans les taux de couverture des régimes de retraite n'étaient pas limités qu'aux jeunes. Parmi les hommes de 35 à 54 ans en particulier, le taux de couverture par un régime de retraite a diminué de 69 % en 1984 à moins de 60 % en 1998, et n'est jamais remonté par la suite. Morissette et Drolet (2001) montrent que la baisse du taux de syndicalisation et le déplacement de l'emploi vers des secteurs d'activité ayant de faibles taux de couverture expliquent au moins les trois quarts de la baisse du taux de couverture observée entre 1986 et 1997 chez les hommes et femmes âgés de 25 à 34 ans et chez les hommes âgés de 35 à 54 ans.
19. Voir Morissette et coll. (2005).
20. L'augmentation observée chez les 35 à 54 ans était en grande partie attribuable à la hausse observée chez les immigrants de ce groupe d'âge. Voir Galarneau et Morissette (2004).
21. Voir Galarneau (2010).

Documents consultés

ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS DU CANADA. 2012. *Le chômage des jeunes au Canada : bousculer les idées reçues*, Burnaby, 69 p.

BERNARD, André. 2013. « La dynamique du chômage chez les jeunes Canadiens », *Aperçus économiques*, n° 24, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada.

CARON MALENFANT, Éric, André LEBEL et Laurent MARTEL. 2010. Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031, produit n° 91-551-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

GALARNEAU, Diane. 2010. « L'emploi temporaire en temps de ralentissement », *L'Emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 11, novembre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

GALARNEAU, Diane et René MORISSETTE 2004. « Les immigrants sont-ils perdants? » *L'Emploi et le revenu en perspective*, vol. 5, n° 6, juin, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien. 2013. *L'instabilité d'emploi chez les jeunes travailleurs*, « Statistique sur le travail : documents de recherche », n° 2, produit n° 75-004-M au catalogue de Statistique Canada.

MARSHALL, Katherine. 2012. « Les jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés », *L'Emploi et le revenu en perspective*, vol. 24, n° 2, été, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

MORISSETTE, René, Ping Ching Winnie CHAN et Yuqian LU (à paraître), *Salaires, emploi des jeunes et nombre d'élèves inscrits : signes récents de la hausse du prix mondial du pétrole*, « Direction des études analytiques : documents de recherche », produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

MORISSETTE, René, Garnett PICOT et Yuqian LU. 2013. *Évolution des salaires des Canadiens au cours des trois dernières décennies*, « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 348, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

MORISSETTE, René, Grant SCHELLENBERG et Anick JOHNSON. 2005. « La syndicalisation : tendances divergentes », *L'Emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 4, avril, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.

MORISSETTE, René et Marie DROLET. 2001. « Pension coverage and retirement savings of young and prime-aged workers in Canada, 1986–1997 », *Revue canadienne d'économique*, vol. 34, n° 1, février.

OCDE. À paraître en juillet 2013. *Panorama des statistiques de l'OCDE : économie, environnement et société*, Éditions OCDE.

O'ROURKE, Dominique. 2012. « #GenerationFlux : la jeunesse canadienne face à des changements sismiques aux grandes transitions de la vie », *Signes vitaux*, octobre, préparé pour les Fondations communautaires du Canada.

TURCOTTE, Martin. 2011. « Les femmes et l'éducation », *Femmes au Canada : rapport fondé sur le sexe, 2010-2011*, 6e édition, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.